

Choix de la grille des cours pour le 2^{ème} degré (3^{ème} et 4^{ème} années)

1. A la fin de la deuxième année secondaire, l'élève et ses parents doivent choisir
 - le type d'enseignement dans lequel l'élève poursuivra ses études ;
 - une grille des cours pour les 3^{ème} et 4^{ème} années.

2. A partir de la troisième année, le Collège Sainte-Marie n'organise que de l'enseignement général de transition (donc, pas d'enseignement de qualification, technique ou professionnel).

3. Si les parents décident que leur enfant poursuivra ses études au Collège, voici ce que nous proposons.
 - (a) Tous les élèves suivront une **formation commune** : religion 2 h. – français 5 h. – mathématique 5 h. – sciences 3 h. **ou** 5 h. – histoire 2 h. – géographie 2 h. – langue moderne I 4 h. – éducation physique 2 h.

Remarque : la langue moderne I (néerlandais ou anglais) est la langue déjà étudiée en 1^{ère} et 2^{ème} années.

- (b) À cette formation commune, s'ajoute une **formation optionnelle** : il faut choisir une des huit grilles suivantes (quatre grilles si l'on choisit le cours de sciences à 3 h., quatre grilles si l'on choisit le cours de sciences à 5 h.).

SI L'ON CHOISIT LE COURS DE SCIENCES À 3 HEURES, il faut choisir deux options (à 4 h.) parmi les quatre que nous proposons : langue moderne II (anglais ou néerlandais), latin, grec, sciences économiques :

- « **latin – grec** » : 4 h. de latin et 4 h. de grec ;
- « **latin – langues** » : 4 h. de latin et 4 h. de langue moderne II ;
- « **grec – langues** » : 4 h. de grec et 4 h. de langue moderne II ;
- « **éco – langues** » : 4 h. de sciences économiques et 4 h. de langue moderne II.

SI L'ON CHOISIT LE COURS DE SCIENCES À 5 HEURES, il faut choisir une option (à 4 h.) parmi les quatre que nous proposons : langue moderne II (anglais ou néerlandais), latin, grec, sciences économiques ; à cela s'ajoute une heure d'activité complémentaire en informatique :

- « **latin – sciences** » : 4 h. de latin et 1 h. d'informatique ;
- « **grec – sciences** » : 4 h. de grec et 1 h. d'informatique ;
- « **sciences – langues** » : 4 h. de langue moderne II et 1 h. d'informatique ;
- « **éco – sciences** » : 4 h. de sciences économiques et 1 h. d'informatique.

Remarque : la langue moderne II est le néerlandais si la langue moderne I est l'anglais ; elle est l'anglais si la langue moderne I est le néerlandais.

Options avec 3 h. de sciences				
8 h.	Deux options de base			
Sigles	Langue moderne II	Latin	Grec	Sciences économiques
LG		4 h.	4 h.	
LL	4 h.	4 h.		
GL	4 h.		4 h.	
EL	4 h.			4 h.

Options avec 5 h. de sciences					
5 h.					
Une option de base					Activité
Sigles	Langue moderne II	Latin	Grec	Sciences économiques	Informatique
LS		4 h.			1 h.
GS			4 h.		1 h.
SL	4 h.				1 h.
ES				4 h.	1 h.

4. Nous vous demandons de nous faire connaître votre choix **au plus tard le lundi 2 mai 2022**, en complétant et signant le document que votre enfant reçoit au moment du passage de la direction en classe pour expliquer les options (semaine du 19 avril 2022).
5. Si cela s'avère nécessaire, vous aurez la possibilité de modifier ce choix jusqu'à la fin de cette année scolaire : les éventuelles demandes doivent parvenir au secrétariat du Collège au plus tard le jeudi 30 juin 2022 (sauf pour les cas résultant de la seconde session).
6. Nous pouvons répondre à vos questions au 065/78.61.31.